



(Association loi du 1/7/1901)

Siège Social :

Chez Monsieur JJ GASTALDI
Villa 3 – 259 chemin de MACANY
83400 – HYERES

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JANVIER 2016

C'est en présence de Monsieur Carrassan, 2^{ème} adjoint Mairie d'Hyères, chargé entre autres de l'aménagement du territoire, représentant le Député Maire JP Giran et de Monsieur Werber, Directeur de la police municipale, que le bureau du CIL des Rougières a ouvert sa 11^{ème} assemblée générale, devant un public nombreux représentant notre quartier.

Nous saluons la présence d'une représentante du quotidien « Var matin ».

Nous notons l'absence de Monsieur Elie DI RUSSO, qui s'en est excusé, en raison de sa présence à l'AG du marché aux fleurs, au même moment.

1- Le Président, Jean Jacques GASTALDI présente le rapport moral 2015 :

Il remercie tous les participants pour l'intérêt qu'ils apportent à la vie de notre quartier : Messieurs Carrassan et Werber, les Elus, les Professionnels de notre Collectivité, les Journalistes de VAR MATIN, les Résidents du quartier, les Sympathisants.

Cette Assemblée Générale, la onzième de notre Association, revêt une importance particulière : elle se situe l'année de publication du nouveau PLU et alors que le projet d'urbanisation de la ZAC des ROUGIERES est engagé

L'opération **AQUARENOVA** semble enfin terminée après 2 ans de travaux et de nuisances pour les riverains ; scepticisme quant au rapport qualité prix dans le contexte actuel de restriction des dépenses. Elle aura cependant eu le mérite de remettre à neuf la rue du Soldat MACRI (réfection normalement à la charge de TPM).

La POSTE est à l'origine des dangers de circulation de la rue BRANLY. La Municipalité a accédé à la demande du CIL et a placé partiellement cette rue en Zone Bleue (30 minutes) améliorant un peu le stationnement pour les usagers. Monsieur le Maire avait proposé de rencontrer Poste Immo afin d'envisager à court terme l'extension de la zone bleue au parking client de La POSTE (comme l'avait indiqué le Médiateur de La POSTE contacté) et à moyen terme le transfert de son centre de tri. Nous ne connaissons pas les résultats de cette démarche.

La circulation **sur la voie RITONDALE** est de plus en plus chargée à toute heure, la traversée des piétons de plus en plus dangereuse ; notre CIL avait proposé la création d'un groupe de travail réunissant les CIL concernés, aucune réponse à ce jour.

Lors de la présentation du PLU par Mr le Maire, celui-ci avait annoncé l'urbanisation de 50 hectares (La CRESTADE, BEAUVALLON, COSTEBELLE, La ZAC des ROUGIERES) qui s'ajoutent à la zone commerciale du ROUBAUD, tous situés sur le **bassin versant du ROUBAUD**.

